

Biodiversité - Protocole de Nagoya sur l'Accès et le Partage des Avantages : identifier les enjeux et les obligations pour promouvoir l'innovation durable dans les industries cosmétiques et de la santé

1 JOUR

→ 19 juin 2025

756€ HT

Adhérents Ifis / Fébéa

Code produit : **NAGCOS**

Nouveau programme

- Vous serez en mesure d'intégrer les principes et exigences du Protocole de Nagoya afin d'assurer une gestion conforme et éthique de l'accès aux ressources génétiques et du partage des avantages qui en découlent.
- Vous serez en mesure d'appliquer le Protocole dans vos pratiques professionnelles, dans le cadre de la biodiversité et dans le respect de la réglementation internationale.

PROGRAMME

Origine et application du Protocole de Nagoya et du régime APA

- La Convention sur la diversité biologique : périmètre et objectifs
- Le Protocole de Nagoya et le régime APA (Accès et Partage des Avantages): champs d'application

Le cadre réglementaire en France et dans l'Union Européenne

- Loi Française sur la biodiversité : les obligations, procédures et retours d'expérience
- Cas spécifiques de la Nouvelle Calédonie et de la Polynésie française

- Le règlement européen : due diligence

Le cadre réglementaire à l'international

- Segmentation par zones : attentes, maturité, application
- Présentation de la plateforme ABSCH
- Zones grises et limites de mise en œuvre et controverses

Les actualités associées au protocole

- DSI
- Haute mer

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Expliquer les fondamentaux réglementaires et éthiques du protocole de Nagoya : contexte, objectifs et champs d'application. **Examiner** le cadre réglementaire pour l'appliquer dans son organisation conformément aux exigences du régime APA (Accès et Partage des Avantages).

Distinguer le panorama des réglementations internationales.

Intégrer les évolutions applicables au protocole.

PUBLIC CONCERNÉ

Dirigeants, services R&D, formulation, affaires réglementaire et conformité, achats et sourcing, qualité, développement durable, marketing et communication. Cette formation s'adresse aux marques, fabricants, sous-traitants, fournisseurs d'ingrédients.

PROGRAMMATION

19 juin 2025
BOULOGNE-BILLANCOURT

TARIFS

756 € H.T Adhérents Ifis / Fébéa
756 € H.T Industries de santé et cosmétique
982.80 € H.T Prix public

CONTACT

Amélie BOURGEOIS
01 41 10 26 21
a.bourgeois@ifis.fr

*Programme déclinable en intra, pour vos seuls salariés.
Merci de nous contacter.*

INTERVENANTS

Laura Mitreski

Chargée de valorisation en biologie à l'IRD, elle a piloté pendant trois ans le Service Régional Innovation Valorisation pour la délégation Sud-Est. Forte de plus de 13 ans d'expérience, elle accompagne 12 laboratoires de recherche dans la gestion de projets de valorisation, la propriété intellectuelle, et le transfert de technologies. Elle a également contribué à la mise en œuvre du protocole de Nagoya et intervient en tant que formatrice sur ce sujet en interne mais également à l'Université de Tours ainsi qu'à l'Université de la Réunion. Titulaire d'un master en biotechnologie et droit, elle excelle dans la création de synergies entre chercheurs et acteurs socio-économiques pour favoriser l'impact positif de l'innovation scientifique.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques
Vote interactif
Etude de cas
Exercice pratique

PRÉ-REQUIS

Prérequis : AUCUN.
Chaque formation donne lieu à l'envoi d'une attestation de fin de formation.

PROGRAMMATION

19 juin 2025
BOULOGNE-BILLANCOURT

€ TARIFS

756 € H.T Adhérents Ifis / Fébéa
756 € H.T Industries de santé et cosmétique
982.80 € H.T Prix public

CONTACT

Amélie BOURGEOIS
01 41 10 26 21
a.bourgeois@ifis.fr

*Programme déclinable en intra, pour vos seuls salariés.
Merci de nous contacter.*

ÉVALUATION DES ACQUIS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Évaluation par quiz de type QCM pouvant être effectué post-formation sur plateforme informatique ou sur papier.
À l'issue de l'évaluation des acquis, les résultats sont communiqués.

Cette formation peut être efficacement complétée par le flash expert : «Masterclass : Biodiversité - Protocole de Nagoya, échanges entre experts» Ref : AANAGCOS2.

Délai d'accès à la formation : ce délai correspond à la période entre l'inscription de l'apprenant ou de son entreprise et la date effective de la formation.

Pour les formations interentreprises, les inscriptions sont clôturées :

soit 24 heures avant le début de la formation,
soit dès que le nombre maximum de participants est atteint.

Nos formations sont planifiées et mises à jour régulièrement et notre site internet reflète en temps réel le planning des formations programmées.

Pour les formations intra-entreprises, les délais sont précisés dans nos propositions commerciales. En moyenne, ils sont inférieurs à 2 mois après la signature de la proposition, sous réserve de validation rapide des dates de formation par le client.

Les locaux de l'IFIS sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les modalités d'accès requises.

Depuis le 1^{er} septembre 2023 et conformément à sa politique RSE, l'IFIS n'imprime plus les supports de formation dans le cadre des formations interentreprises, sauf demande expresse de l'équipe pédagogique. Les apprenants recevront une version numérique du support directement sur leur boîte mail professionnelle, en amont ou en aval de la formation, en fonction des modalités décidées par l'équipe pédagogique. Pour en savoir plus sur la politique RSE de l'IFIS, cliquez ici. Pour toute requête spécifique ou demande d'information en lien avec la reprographie ou la disponibilité des supports de formation, veuillez contacter l'Ifis : contact@ifis.fr.

IFIS COSMÉTIQUE 

iFIS DM DISPOSITIF
MEDICAL

iFIS Pharma

PROGRAMMATION

19 juin 2025
BOULOGNE-BILLANCOURT

€ TARIFS

756 € H.T Adhérents Ifis / Fébéa
756 € H.T Industries de santé et cosmétique
982.80 € H.T Prix public

CONTACT

Amélie BOURGEOIS
01 41 10 26 21
a.bourgeois@ifis.fr

*Programme déclinable en intra, pour vos seuls salariés.
Merci de nous contacter.*